



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contribution climat-énergie

Question écrite n° 62213

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la taxe carbone. L'idée de donner un prix au carbone vise à inciter les ménages et les entreprises à modifier leurs comportements. S'il est question de moduler la taxe carbone selon que l'on réside en zone urbaine ou zone rurale, il serait aussi pertinent de réfléchir à un barème différent selon les régions où les variations de consommations sont très fortes en raison d'un climat beaucoup plus rigoureux en hiver, notamment dans le nord de la France. En effet, les habitants de ces régions, où neige et verglas alternent en hiver, ont besoin de se chauffer plus longtemps, consomment de fait plus d'énergie et seront donc injustement pénalisés par la taxe carbone. Elle lui demande donc si le Gouvernement envisage de mettre en place ce type de modulation de manière à faire participer équitablement les Français aux efforts de la Nation pour le développement durable.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62213

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10091

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)